

Etaient présents :

Mme Gwenaëlle Biboud, adjointe aux affaires scolaires
Mmes Sandrine Berthet, Isabelle Heurtaux et Véronique Blanc, enseignantes
Mmes Chantal Favre, Jennifer Hoareau et Marie-Laure Durand, ATSEM
Mme Vénéaëlle Balme, maman d'élèves élue
Mme Françoise Ladoux, DDEN remplaçante de Mme Danielle Claraz.

Excusées : Mme Sandrine Chéry, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Cécile Bonnot, maman d'élèves éluee.

1. Les effectifs pour la rentrée 2019/2020 :

Actuellement :

- * Classe des petits moyens de Sandrine Berthet : **25 PS/MS** (21PS + 4MS) 1 arrivée
- * Classe des moyens grands de Véronique Blanc : **25 enfants** (15GS + 10MS) 1 départ et 2 arrivées
- * Classe des moyens grands d'Isabelle : **24 enfants** (12GS + 12MS) : 1 départ
→ Au total **74 enfants** contre le même effectif l'année dernière, **76** il y a 2ans, **80** il y a 3 ans et **85** il y a 4ans.

Compte tenu des enfants inscrits en mairie, pour la rentrée 2019/2020, nous aurons **26 GS, 20 MS et 15 PS**. Afin d'équilibrer les effectifs dans les 2 écoles maternelles, toutes les demandes d'inscription des petites sections dans notre école maternelle des grillons n'ont pas pu être satisfaites. Les répartitions entre les 2 écoles maternelles ont eu lieu début juin en fonction de la sectorisation scolaire.

Au vue des chiffres annoncés, nos prévisions pour l'école des Grillons seraient les suivantes : 16 PS + 20 MS + 26 GS = 62 enfants, soit une moyenne de **20,3** enfants pour l'instant. A la prochaine rentrée, il y aura encore deux classes de MS/GS et 1 classe de PS/MS

Concernant l'école de La Croisette : **27 PS + 36 MS + 31 GS = 94 enfants**, une moyenne de **23,5** enfants

Pour les 2 écoles : 43 PS + 56 MS + 57 GS = 156 enfants, contre 169 enfants l'an passé...soit une moyenne de **22,28** enfants contre **24,14** en 2018.

Rentrée 2019/2020 : Rentrée des classes le LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019 : les listes seront affichées le vendredi 30/08/2019 l'après-midi.

Organisation de la rentrée échelonnée : elle a été adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

La matinée : **rentrée des moyennes sections le matin à 8h30** et **la moitié des petites sections à 9h30**

L'après-midi : **rentrée de l'autre moitié des petites sections à 14h30** et **les grandes sections à 13h30**

Les enfants qui viennent le matin ne reviennent pas l'après-midi !

Attention : pas de périscolaire (cantine et garderie du matin et du soir) le jour de la rentrée le 3/09/18 par contre le périscolaire fonctionne à l'école élémentaire « La Neuve »

Le café des parents : il aura lieu le lendemain matin, le mardi matin 3 septembre 2009, à **partir de 8h15 jusqu'à 9h**. L'accueil des enfants et des parents se fera dans la cour autour d'un café pour faire connaissance ou pour se retrouver. C'est une des actions de notre projet d'école dans le cadre de la relation école/famille.

Le compte-rendu du conseil d'école : il sera envoyé sur les mails des parents d'élèves et il est également consultable sur le site internet de la mairie.

2. Les inscriptions au périscolaire rentrée 2019/2020 :

Les inscriptions pour le périscolaire sont en cours : auprès de **Lionel Tellier, au bureau du périscolaire, place Albert Rey du lundi 3 juin au vendredi 5 juillet 2019.**

Réservation du périscolaire pendant l'année scolaire en cours se fait uniquement par courrier ou par mail (resa-perisco@la-rochette.com) et non pas par téléphone. Aucune réservation téléphonique ne sera prise en compte. La mise en place du portail famille pour l'inscription et le paiement des factures pour le périscolaire sur le site de la mairie est apprécié par les familles.

3. Nos projets pédagogiques en cette fin d'année scolaire ou à venir :

- **Le projet d'école** : il a été rédigé en 2018 par les 7 enseignantes des 2 écoles maternelles de La Rochette.

Pour les 3 années scolaires à venir, les enseignantes ont choisi d'axer notre travail sur **la relation de l'école et des familles**. Des RDV individuels ont été proposés, en novembre 2018, aux familles pour leur donner la parole. Leur signifier ce que l'école attend d'eux, de leur enfant, pour que certaines familles prennent ou reprennent confiance. C'est le concept de la parité de l'estime pour un partenariat de confiance entre école et famille.

Le second point, c'est un travail commun avec les 2 écoles sur **la connaissance du patrimoine littéraire** : travail interdisciplinaire autour des contes et des albums, avec une priorité au langage oral. Toujours un travail en partenariat avec une des classes de 6^{ème} du collège Val Gelon de Mme Céline Morestin. Cette année a été marquée par le 10^{ème} anniversaire de nos rencontres de lecture de contes, avec un travail Boucles d'Or et Pierre et le loup.

Projets sportifs :

- Cette année, **1 seule séance d'initiation à l'escalade**, encadrée par **Thierry Bonnal moniteur d'escalade agréé et Céline** a eu lieu **le 7 mai 2019**, pour les 2 classes de MS/GS. Le rapport de l'IGEN n°2016-081, novembre 2016, « l'exigence de la sécurité dans les activités de pleine nature » oblige le MEN à repenser les pratiques pédagogiques de l'escalade à l'école. **Les séances « encordées avec baudrier et corde » concerneront uniquement les élèves de cycle 3 avec des professionnels de la discipline et des parents agréés.**

Nous regrettons vivement l'arrêt de ces séances de qualité d'autant plus qu'elles permettaient la découverte de ce sport pour un grand nombre d'enfants dont beaucoup s'inscrivaient en club à la rentrée. Signalons que les enfants de 5 ans peuvent commencer l'escalade en club à la rentrée de septembre. Néanmoins, nous remercions chaleureusement Thierry et Céline pour leur intervention bénévole de qualité, mur d'escalade, tyrolienne et slackline, sans oublier les parents accompagnateurs !

- La rencontre sportive « **la mat s'éclate** » au **stade Henri Dujol d'Albertville** aura lieu **le jeudi 20 juin 2019**. Les 3 classes de l'école participeront à cette sortie. Cette année, nous conservons les horaires : 9h à 13h (canicule). La présence d'un grand nombre de parents

accompagnateurs permettent ces belles rencontres sportives, nous les remercions chaleureusement.

- **Piscine** : les séances de natation auront débuté le jeudi 6 juin. Nous remercions les parents qui ont suivi les sessions d'agrément natation pour que nos 6 séances puissent avoir lieu dans les normes de sécurité en vigueur. Pour la prochaine rentrée scolaire 2019/2020 **merci aux parents de bien vouloir s'inscrire aux sessions d'agrément auprès de la directrice dès la rentrée scolaire en septembre** pour être prêt en juin lorsque débutent les séances piscine. Le calendrier de ces sessions est affiché sur le panneau d'informations vert à côté du portail. Pour réussir l'agrément natation, il suffit de savoir nager, de connaître les règles de sécurité et quelques jeux à proposer à des enfants de maternelle dont le cycle piscine est une « découverte du milieu aquatique ». Une information sur l'agrément sportif sera proposée aux familles lors de la réunion de rentrée.
- La classe de petite section ira pique-niquer et se baigner dans la pataugeoire de la piscine le **vendredi 5 juillet 2019**. La présence d'un maître-nageur est prévue.

Projet en lien avec le projet d'école :

- **La représentation théâtrale** : « le défi de Perrault » de la **Compagnie « Dernière Minute »** des Hautes Alpes a été reportée pour la rentrée scolaire 2019/2020. Ce projet qui s'inscrivait dans la liaison GS/CP (une représentation pour les GS/CP/CE1) a été abandonné pour les maternelles (texte trop difficile pour des enfants de cet âge) à la demande de la compagnie de théâtre et ce seront les collégiens qui bénéficieront de cette représentation.
- **La grande lessive** : les enfants des 3 classes de notre école sont allés accrocher leur peinture et dessin sur le thème de la couleur près de la médiathèque le jeudi 28/03/19.
- **Sortie musicale** : Elle a eu lieu le vendredi 28/03/19 à Moulin Guitare dans le cadre de notre projet musical « Pierre et le loup ». Les 3 classes ont bénéficié d'activités musicales de qualité tout au long de la journée sous un grand soleil et dans un cadre magnifique.
- **Vendredi 24/05/19** : Les collégiens de la classe de Mme Céline Morestin (6^{ème}) sont venus lire, une seconde fois, deux contes théâtralisés, Hansel et Gretel et Baba Yaga, en lien avec notre projet d'école aux enfants de notre école. Un goûter a été organisé dans la cour réunissant collégiens et enfants de maternelle avec les enseignantes et ATSEM. En 2019, nous avons fêté nos 10 ans de partenariat école maternelle / collège.
- **Les accueils des 3 classes à la médiathèque** : chaque classe a été accueillie 4 fois au cours de cette année scolaire. Les dernières ont eu lieu le mardi 14/05 pour les 2 classes de MS/GS et le jeudi 16/05 pour la classe des petits. Nous remercions Sonia Grand et Guillaume, qui à nous propose des séances de qualité très appréciées par les enfants et les adultes.

4. La sécurité et les travaux :

Alerte Sécurité : après l'alerte de confinement et les deux alertes incendie, la dernière alerte incendie a eu lieu le vendredi 14 juin 2019. Personne n'était au courant et tout s'est bien déroulé dans le calme. La directrice était déchargée ce qui a permis de voir les conditions d'évacuation avec une remplaçante.

Nous rappelons aux familles de **bien vouloir emprunter les passages piétons qui sont matérialisés** désormais pour ne plus traverser le parking, qui est dangereux. **Merci également de bien respecter la place réservée aux personnes handicapées, une famille est concernée dans notre école.**

Pour les parents fumeurs, nous vous demandons de respecter les enfants en évitant de fumer ou alors en vous éloignant de l'espace d'attente vers les barrières en bois. Merci de bien éteindre votre cigarette lorsque vous la déposez dans le cendrier.

Depuis 3ans, Monsieur le Maire a pris **un arrêté municipal concernant l'accès des animaux dans les 3 écoles de la commune** de La Rochette. Il est affiché sur le panneau d'informations.

« Les propriétaires des animaux, même tenus en laisse, ne pourront accéder aux cours d'écoles pendant les périodes scolaires [...] Aux abords des établissements précités, il est également interdit d'attacher un animal, quel qu'il soit, dans un rayon de 20 mètres par rapport aux entrées d'établissement. Le présent arrêté ne concerne pas les chiens de personnes aveugles. »

Visite DDEN : 12/03/2019 : nous avons évoqué le manque de place dans notre école et la possibilité d'agrandir l'école.

Nos demandes de travaux pour la municipalité :

- **Une possibilité d'extension a été étudiée au niveau faisabilité et budget par deux adjoints de la mairie dont celui des travaux.** Nous demandons une ouverture au niveau de la cuisine et du bureau de direction pour bénéficier d'une salle de réunion, inexistante et une cuisine digne de ce nom où toute l'équipe pourrait déjeuner. **La commission travaux a validé le fait de construire une extension (20m2) car la salle actuelle qui sert de cuisine et de coin repas est devenue trop exigüe pour les enseignantes et les ATSEM. Une mission doit être confiée à un architecte pour établir le projet et estimer les travaux.**
- **Poteaux de la cour de récréation** : Un devis a été demandé à la société PROLIANS par les services techniques suite aux deux accidents survenus dans la cour. Nous avons demandé des protections souples en plastiques soient installées autour des poteaux. Un devis de 3141€ ... Est-ce possible d'inclure ce devis au budget ?
- **Demande de travaux d'été** :
 - Un des stores électriques de l'atelier ne fonctionne plus. Je l'ai signalé aux services techniques. Possible de voir avec eux si possible de le réparer ?
 - Repeindre les 3 marelles peintes dans la cour.

5. Divers :

- **La visite des classes de CP par les élèves de GS au CP** : elle aura en juin.
- **Graziella Frattina**, maîtresse E, est intervenue pour les enfants en difficulté de GS et de MS tous les lundis et vendredis matins du troisième trimestre.
- **Tout changement d'adresse, de numéros de téléphone... doit être signalé au plus vite à l'école et également à la mairie** pour les enfants fréquentant les services périscolaires (cantine et garderie) et ce afin que nous puissions vous joindre facilement en cas de nécessité.
- Merci au papa d'Emma Boblenz qui a donné un grand nombre de friandises chocolatées qui ont été partagées entre les enfants des 3 écoles.

- **Les poux** ont été présents dans l'école toute cette année scolaire : nous vous rappelons de nous prévenir discrètement si votre enfant en a. Merci de traiter sa chevelure et d'attacher ses cheveux en prévention sans oublier les bons vieux remèdes : l'huile essentielle ou eau de Cologne à la lavande. Nous ne pouvons pas imposer l'éviction scolaire ou le port d'un foulard sous peine de discrimination.

Signatures des membres du conseil :